

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 5 octobre 2016

Lutte contre l'insécurité routière : Installation des contrôles leurres sur un itinéraire long dans le département du Jura

Le préfet du Jura, Jacques QUASTANA poursuit son action de lutte contre l'insécurité routière dans le département en mettant en place des zones de contrôles leurres.

Ce dispositif appelé « leurre par panneaux » sera déployé dans le département du Jura, sur l'intégralité de la route nationale 83 (RN 83), du giratoire de l'A391 jusqu'à la limite du département du Doubs (un itinéraire de 30 kilomètres).

9 panneaux « Pour votre sécurité, contrôles radars fréquents » seront placés le long de l'itinéraire d'ici à la fin de la semaine. Ces panneaux, répartis dans chaque sens de circulation, précèdent 13 emplacements sur lesquels pourront être installés les deux radars autonomes qui sont déjà présents sur la RN 83. Jusqu'à présent ces derniers étaient signalés par des panneaux temporaires qui seront remplacés par des panneaux fixes dès la fin de la semaine.

Ces radars autonomes seront régulièrement déplacés sur ces emplacements ou sur d'autres itinéraires à protéger. De plus, des contrôles par les radars mobiles de nouvelle génération seront fréquemment organisés sur cette même route.

Les panneaux signalant le radar fixe situé sur la commune de BUVILLY seront par ailleurs complétés par des panneaux indiquant la distance restante (en kilomètres) à parcourir sur l'itinéraire.

Comme l'avait annoncé le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, le 27 janvier 2016, le premier déploiement de zones de contrôles leurres pour lutter contre les excès de vitesse et les comportements dangereux est effectif depuis le lundi 8 février 2016.

D'ici à la fin de l'année 2016, 100 itinéraires classés dangereux en seront également dotés, correspondant à 500 emplacements de contrôles possibles. Le dispositif sera porté à 1 000 itinéraires et 5 000 emplacements d'ici à 2020.

La mise en place des contrôles leurres répond à la volonté du gouvernement de faire ralentir les véhicules, sans pour autant augmenter le nombre de points de contrôle simultanés. L'objectif est d'en finir avec le mauvais comportement de certains usagers qui ralentissent à l'approche d'un radar pour mieux ré-accélérer après, sans respecter les limitations de vitesse.

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »



@Prefet39